

## APPEL À EXPRESSION D'INTENTION

# Voulez-vous devenir un Champion de la prévention de la pollution plastique en Méditerranée ?

*Proposez votre action ou solution pour la prévention de la pollution plastique et si vous concrétisez votre engagement d'ici août 2024, gagnez ce titre !*

Le projet «Water and Environment Support (WES) in the ENI Southern Neighbourhood Region» financé par l'UE, annonce **un appel à expression d'intention** pour les acteurs méditerranéens afin qu'ils proposent de **nouvelles actions et solutions** pour prévenir la pollution par les plastiques dans notre région.

L'augmentation exponentielle de la pollution de la mer Méditerranée par les plastiques, et en particulier par les plastiques à usage unique (SUP), crée un besoin urgent de mettre en œuvre des pratiques et des stratégies de gestion durable des ressources pour empêcher les déchets plastiques de pénétrer dans l'environnement.

L'objectif de l'appel est d'encourager des actions volontaires et de motiver l'avancement et l'engagement dans la lutte contre la pollution par les plastiques. Ceux qui concrétiseront leur engagement recevront le **titre honorifique de « Champion de la prévention de la pollution plastique »**.

Les candidats doivent proposer une nouvelle initiative (politique, mesure, produit, campagne, etc.) ou une initiative en cours qu'ils ont l'intention (et s'engagent) de faire passer au niveau supérieur. Le projet WES évaluera si, d'ici août 2024, l'intention/l'engagement a été réalisé(e) ou a suffisamment progressé pour justifier l'attribution du titre.



## Calendrier

Soumission des expressions d'intention : **mai - juillet 2023**

Date limite de soumission : **31 juillet 2023 (minuit EET)**

Évaluation : **août - septembre 2023**

Mise en œuvre prévue des actions : **octobre 2023 - août 2024**

Remise des champions gagnants : **automne 2024**

## Qu'est-ce qui fait un « Champion méditerranéen de la prévention de la pollution plastique » ?

Le principe fondamental sur lequel repose le concept de "Champion" est la réponse volontaire à l'appel, avec un engagement démontré en faveur d'une action digne d'intérêt.

L'appel est tourné vers l'avenir et vise à motiver les organisations et les individus pionniers à promouvoir des solutions pour lutter contre la pollution plastique en Méditerranée par différents moyens.

Le projet WES évaluera si, au mois d'août 2024, l'intention/l'engagement a été respecté ou s'il a suffisamment progressé, sur la base de quoi le titre de « Champion méditerranéen de la prévention de la pollution plastique » sera accordé.

Les candidats acceptés feront partie d'une « Communauté de pratique » (premier niveau de reconnaissance) tandis que les champions récompensés constitueront le « Cercle des champions ». Le fait d'être un champion sera une reconnaissance qui offrira une meilleure visibilité et des opportunités de financement plus nombreuses.

## Qui est éligible ?

Les entités éligibles peuvent être : une organisation, un consortium (partenariat) ou un individu (par exemple une société privée ou une personne).

Plus précisément, les candidats éligibles à l'appel sont les suivants :

- **Autorités locales** (par exemple, municipalités sans plastique)
- **Organisations de la société civile** (pour diverses initiatives, y compris une sensibilisation efficace)
- **Journalistes** (par exemple, pour la narration d'histoires ayant un impact majeur sur la pollution plastique et les solutions)
- **Éducateurs et établissements d'enseignement formel, non formel et informel** (pour des activités éducatives réussies à différents niveaux d'enseignement)
- **Institutions de recherche appliquée et d'innovation ou des chercheurs individuels, des jeunes scientifiques**, etc.
- **Secteur privé** (par exemple, les entreprises qui ont introduit le recyclage du plastique ou des produits de remplacement/alternatifs durables ou qui ont appliqué des programmes de responsabilité élargie des producteurs ; les installations touristiques qui deviennent exemptes de SUP, etc.)
- **Les autorités nationales/pays peuvent également participer** (par exemple en s'engageant à prendre une mesure radicale durable). Dans ce cas, des «certificats d'excellence» seront décernés.

Les sponsors, les fondations et les entreprises qui soutiennent financièrement des activités pertinentes peuvent également être pris en considération, à condition qu'ils puissent indiquer/prouver les résultats positifs de leur(s) activité(s) de soutien. De même, les personnes clés dont le soutien a été déterminant pour catalyser le succès d'un champion peuvent également être récompensées.

Les candidats éligibles doivent mettre en œuvre leurs activités dans les pays du projet WES : Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine et Tunisie.

Les actions déjà réalisées ne sont pas éligibles.

## Quelques exemples d'actions éligibles

Les actions proposées doivent s'inscrire dans l'un des thèmes ci-dessous :

- **Gouvernance** qui permet de réduire l'utilisation, la production et le commerce des plastiques (à usage unique), d'encourager un recyclage efficace et de contribuer à la minimisation des déchets marins.
- **Conception/production/introduction de produits innovants et/ou application de méthodes innovantes** qui limitent l'utilisation non durable des plastiques et améliorent la production et/ou l'utilisation de substituts durables dans divers secteurs (agriculture, tourisme, emballage alimentaire, emballage industriel, produits d'hygiène, etc.).
- **Amélioration des systèmes de collecte des déchets**, permettant d'augmenter les taux de collecte et de recyclage des déchets plastiques.
- **Campagnes réussies d'éducation et de sensibilisation du public** pour réduire/traiter la pollution plastique à différents niveaux.
- **Mobilisation de synergies entre les différents acteurs (y compris le secteur privé) impliqués dans le plastique** afin de faciliter la mise en œuvre de solutions concrètes pour réduire drastiquement l'utilisation du plastique ou de réglementations pour lutter contre la pollution plastique.

## Critères de sélection (au niveau de la soumission)

Toutes les candidatures seront évaluées en fonction des critères suivants :

| Critères   | Clarifications / commentaires   |
|--|---|
| <b>Pertinence et efficacité</b><br>(Dans la réduction de la pollution plastique)<br><br>5 points | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ L'action proposée doit être pertinente par rapport à l'urgence de la réduction de la pollution plastique en Méditerranée.</li><li>▪ L'action peut se situer au niveau de la gouvernance (politique/législative/réforme institutionnelle) jusqu'aux pratiques et produits.</li><li>▪ Seules les solutions véritablement durables seront prises en considération. Les plastiques d'origine végétale ou autres substituts douteux de plastiques d'origine fossile (biodégradables, compostables, etc.) ne sont pas encouragés.</li></ul> |
| <b>Avantages</b><br>(Environnementaux, sociaux, économiques)<br><br>5 points                     | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Dans la mesure du possible, toutes les facettes de la durabilité doivent être abordées : environnementale, sociale et économique.</li></ul>   |
| L'engagement respecté doit être <b>mesurable</b><br><br>5 points                                 | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ La soumission doit montrer la différence que l'action fera par rapport à la situation de référence. Exemple : passer d'une absence de politique/législation/stratégie/plan à une politique/législation/stratégie/plan formalisé(e). Si votre demande est approuvée, des indicateurs de réussite de l'engagement seront définis d'un commun accord, sur la base des principes de responsabilité et de transparence.</li></ul>  |
| <b>Engagement/expérience antérieur(e)</b> démontré(e)<br><br>3 points                            | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Le fait que l'organisation ou la personne candidate ait démontré une expérience dans l'introduction ou l'amélioration de mesures permettant de s'attaquer efficacement au problème de la pollution plastique constitue un atout. Toutefois, les nouveaux candidats sont les bienvenus !</li></ul>   |
| <b>Nouveauté, innovation</b><br><br>5 points   | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Principalement en relation avec le contexte local plutôt que global.</li><li>▪ L'action proposée doit être cohérente avec le contexte du pays ou de la région.</li></ul>  |
| <b>Parties prenantes impliquées</b><br><br>5 points  | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Plus il y a de parties prenantes impliquées, mieux c'est (grand public), mais des groupes ou secteurs spécifiques peuvent être ciblés : agriculteurs, pêcheurs, autres industries.</li><li>▪ Les besoins des jeunes, des femmes et des groupes marginalisés doivent être pris en compte dans la mise en œuvre de l'activité.</li></ul>  |
| Potentiel de <b>continuité/ Durabilité</b><br><br>5 points                                       | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Les risques éventuels doivent être identifiés.</li><li>▪ Il est encouragé de concevoir des actions dont l'impact continuera à se faire sentir après 2024.</li></ul>   |
| Potentiel de <b>mise à l'échelle et de transférabilité dans la région</b><br><br>5 points        | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Si l'activité proposée est transférable à d'autres zones et pays, c'est un point fort. Il en va de même si la reproduction de l'action proposée est pertinente pour l'ensemble de la Méditerranée.</li><li>▪ Les impacts transfrontaliers positifs de l'action proposée sont fortement encouragés.</li></ul>  |

## D'un Candidat à un Champion

Si votre demande est approuvée, un accord sera signé avec le projet WES, qui comprendra des indicateurs convenus conjointement pour la réussite de l'action. Une fois l'action achevée, WES évaluera si les indicateurs ont été atteints. Si c'est le cas, le champion deviendra membre de la « Communauté Med des Champions de la prévention de la pollution plastique » et sera doté par le WES avec le titre honorifique. Il n'y a pas de limite au nombre de Champions qui peuvent être décernés.

## Comment participer ?

Vous pouvez soumettre votre candidature jusqu'au 31 juillet 2023 en remplissant le formulaire sur le lien suivant disponible en anglais, en français et en arabe :

<https://bit.ly/3Hveji0>

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Anastasia Roniotes, équipe WES  
[roniotes@mio-ecsde.org](mailto:roniotes@mio-ecsde.org)

## À propos de WES

Le projet Water and Environment Support in the ENI Southern Neighbourhood region financé par l'UE vise à protéger l'environnement et à améliorer la gestion des ressources en eau limitées dans la région méditerranéenne. En étroite collaboration avec l'UpM et le PNUE/PAM, WES s'attaque aux problèmes liés à la prévention de la pollution et à l'efficacité de l'utilisation de l'eau. Le défi de la pollution par les plastiques est l'un des principaux domaines thématiques du projet. Le projet WES est un projet régional qui met l'accent sur les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine et Tunisie).

Restez informés en cliquant sur le lien suivant :

**WES site Internet:** [www.wes-med.eu](http://www.wes-med.eu)

**f** WES Facebook page

**t** WES Twitter page

**in** WES LinkedIn page

**▶** WES YouTube page

### PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Pour le traitement et l'évaluation des candidatures, le projet WES aura besoin de collecter des données. La Société sous la dénomination sociale LDK Consultants Global GEIE, dont l'adresse est Avenue A.J. Slegers, 397, BE - 1200 Bruxelles (la "Société") agira en tant que responsable du traitement des données soumises par le biais du formulaire de candidature pour les finalités suivantes. Les données soumises seront utilisées par la Société uniquement dans le cadre du Projet, à savoir le traitement et l'évaluation de votre candidature, la communication des résultats de l'évaluation, les activités et événements de communication connexes, les rapports d'avancement du projet, les mises à jour de la communication, les statistiques du projet et l'analyse de l'évaluation d'impact, en veillant à ce que vos données soient gérées conformément au Règlement général sur la protection des données (UE) 2016/679 (RGPD) et à toute législation nationale applicable.

En soumettant votre candidature, vous donnez votre consentement explicite pour que vos données personnelles soient enregistrées et utilisées par la Société jusqu'au retrait de votre consentement ou jusqu'à la réalisation des objectifs susmentionnés et, de toute manière, vos données personnelles ne seront conservées que jusqu'à un an après la fin du projet WES, c'est-à-dire jusqu'en novembre 2024.

Chaque candidat, en soumettant sa candidature, consent à l'utilisation de ses données comme décrit ci-dessus.

*Vos droits légaux conformément au règlement général sur la protection des données (UE) 2016/679 (GDPR):*

*Vous avez le droit d'obtenir de la Société la confirmation que des données à caractère personnel qui vous concernent sont ou ne sont pas traitées et, si tel est le cas, vous avez le droit de demander l'accès à vos données à caractère personnel et aux informations relatives à leur traitement, telles que les destinataires de vos données à caractère personnel, la durée de conservation de vos données à caractère personnel, etc. Vous avez le droit de demander une copie de vos données à caractère personnel en cours de traitement, de demander la rectification des données à caractère personnel inexacts qui vous concernent, de demander que les données à caractère personnel incomplètes qui vous concernent soient complétées, de demander l'effacement de vos données à caractère personnel, de demander la limitation du traitement de vos données à caractère personnel, de recevoir les données à caractère personnel qui vous concernent dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, de transmettre vos données à caractère personnel à un autre responsable du traitement, sans entrave de la part de la Société, de demander la transmission directe de vos données à caractère personnel de la Société à un autre responsable du traitement, lorsque cela est techniquement possible, d'introduire une réclamation auprès de l'autorité compétente en matière de protection des données, de s'opposer à tout moment au traitement de vos données à caractère personnel à des fins de marketing direct, de retirer votre consentement.*

Pour toute demande ou question concernant le traitement de vos données personnelles, veuillez nous contacter à l'adresse [privacy@ldk.gr](mailto:privacy@ldk.gr).

### Clause de non-responsabilité

Cette publication a été réalisée grâce au soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'équipe du projet WES et ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'Union européenne.